

République Française

COMMUNE de TOURNEHEM-sur-la-HEM

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département

Pas-de-Calais L'an deux mille vingt-six le 6 juillet à 18 heures 00 le Conseil Municipal de la Commune de Tournehem-sur-la-Hem s'est réuni en séance ordinaire au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur VASSEUR Jean-Paul, Maire, en suite de convocation adressée à chacun de ses membres le 1 juillet 2026 et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Arrondissement

Saint-Omer Etaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de Monsieur DEMARTHE Grégory, non excusé

Canton

Saint-Omer Quorum : Les membres présents représentent la majorité des membres en exercice soit : 14/15.

Monsieur RIFFLART Luc est élu secrétaire de séance.

Séance

06 juillet 2026

N° délibération

61/06-07-2026 Objet : Désignation du Président de séance

Vu l'article 2121-4 du CGCT,

Le conseil municipal est amené à désigner un président de séance pour le vote du Compte Financier Unique 2026 du CCAS.

Monsieur BAL Julien se présente comme Président de séance.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, désigne Monsieur BAL Julien, Président de séance pour le vote du Compte Financier Unique 2026 du CCAS.

Le Maire
VASSEUR Jean-Paul



République Française

COMMUNE de TOURNEHEM-sur-la-HEM

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département

Pas-de-Calais L'an deux mille vingt-six le 6 juillet à 18 heures 00 le Conseil Municipal de la Commune de Tournehem-sur-la-Hem s'est réuni en séance ordinaire au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur VASSEUR Jean-Paul, Maire, en suite de convocation adressée à chacun de ses membres le 1 juillet 2026 et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Arrondissement

Saint-Omer Etaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de Monsieur DEMARTHE Grégory, non excusé

Canton

Saint-Omer Quorum : Les membres présents représentent la majorité des membres en exercice soit : 14/15.

Monsieur RIFFLART Luc est élu secrétaire de séance.

Séance

06 juillet 2026

N° délibération

62/06-07-2026 Objet : Approbation du Compte Financier Unique CCAS 2026 et des résultats

Vu le CGCT,

Considérant que le Compte Financier Unique met en évidence les informations clés sur la situation budgétaire et financière du CCAS,

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, simplifiant leurs travaux préparatoires à sa production,

Considérant que ce CFU remplace les anciens Comptes Administratifs et de Gestion.

Monsieur le Maire, ne pouvant prendre part au vote, sort de la salle.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide, à l'unanimité,

- D'approuver le Compte Financier Unique 2026 du CCAS ainsi que ses résultats,
- D'arrêter les comptes suivants :

Envoyé en préfecture le 07/07/2026

Reçu en préfecture le 07/07/2026

Publié le 08/07/2026

Service
Fiscalité

ID : 062-216208272-20260706-62_06_07_2026-DE

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	0,00 €	19 894,36 €	0,00 €	998,28 €	0,00 €	20 792,64 €
Part affectée à l'investissement						
Opérations de l'exercice	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Totaux	0,00 €	19 894,36 €	0,00 €	998,28 €	0,00 €	20 892,64 €
Résultats de clôture		19 894,36 €		998,28 €		20 892,64 €

Le Maire
VASSEUR Jean-Paul



République Française

COMMUNE de TOURNEHEM-sur-la-HEM

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département

Pas-de-Calais L'an deux mille vingt-six le 6 juillet à 18 heures 00 le Conseil Municipal de la Commune de Tournehem-sur-la-Hem s'est réuni en séance ordinaire au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur VASSEUR Jean-Paul, Maire, en suite de convocation adressée à chacun de ses membres le 1 juillet 2026 et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Arrondissement

Saint-Omer Etaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de Monsieur DEMARTHE Grégory, non excusé

Canton

Saint-Omer Quorum : Les membres présents représentent la majorité des membres en exercice soit : 14/15.

Monsieur RIFFLART Luc est élu secrétaire de séance.

Séance

06 juillet 2026

N° délibération

63/06-07-2026 Objet : Choix de l'animation pour le repas des aînés

Le repas des aînés est organisé le dimanche 15 novembre 2026.

Il y a donc lieu de choisir l'animation pour ce repas.

Plusieurs devis ont été réalisés, d'autres doivent encore être reçus.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- autorise Monsieur le Maire à choisir l'animation lors du repas des aînés avec un budget maximum de 500€.

Le Maire
VASSEUR Jean-Paul



République Française

COMMUNE de TOURNEHEM-sur-la-HEM

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département

Pas-de-Calais L'an deux mille vingt-six le 6 juillet à 18 heures 00 le Conseil Municipal de la Commune de Tournehem-sur-la-Hem s'est réuni en séance ordinaire au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur VASSEUR Jean-Paul, Maire, en suite de convocation adressée à chacun de ses membres le 1 juillet 2026 et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Arrondissement

Saint-Omer Etaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de Monsieur DEMARTHE Grégory, non excusé

Canton

Saint-Omer Quorum : Les membres présents représentent la majorité des membres en exercice soit : 14/15.

Monsieur RIFFLART Luc est élu secrétaire de séance.

Séance

06 juillet 2026

N° délibération

64/06-07-2026 Objet : Vente d'une parcelle communale à un administré

Une administrée demande à acheter une parcelle cadastrée A933 au 198 Rue de Valenciennes. En effet, ce chemin qui dessert la propriété fait partie du domaine communal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 10 voix contre et 4 abstentions

- Refuse de vendre cette parcelle afin de ne pas créer des problèmes de servitude.*

Le Maire
VASSEUR Jean-Paul



République Française

COMMUNE de TOURNEHEM-sur-la-HEM

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département

Pas-de-Calais L'an deux mille vingt-six le 6 juillet à 18 heures 00 le Conseil Municipal de la Commune de Tournehem-sur-la-Hem s'est réuni en séance ordinaire au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur VASSEUR Jean-Paul, Maire, en suite de convocation adressée à chacun de ses membres le 1 juillet 2026 et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Arrondissement

Saint-Omer Etaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de Monsieur DEMARTHE Grégory, non excusé

Canton

Saint-Omer Quorum : Les membres présents représentent la majorité des membres en exercice soit : 14/15.

Monsieur RIFFLART Luc est élu secrétaire de séance.

Séance

06 juillet 2026

N° délibération

65/06-07-2026 Objet : CAPSO : Commissions thématiques-choix du suppléant

Chaque conseiller communautaire a la possibilité d'intégrer deux commissions thématiques sur les quatre proposées dans le cadre du fonctionnement des instances de la CAPSO.

Monsieur le Maire a choisi les thématiques suivantes :

- Développement territorial et transitions
- Cohésion sociale et solidarité

Pour les communes ne disposant que d'un seul siège au sein du conseil communautaire, il est prévu d'inviter un suppléant aux deux commissions non retenues :

- Politique des déchets, cycle de l'eau et patrimoine
- Gouvernance, vie de l'institution, finances

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, désigne :

- Monsieur BAL Julien, suppléant aux commissions thématiques.

Madame BREBION Laëticia reste déléguée suppléante de Monsieur le Maire lors des différentes réunions de la CAPSO : conseils communautaires....

Le Maire
VASSEUR Jean-Paul

